

Sophie Rohfritsch

La Lettre de votre députée

Députée de la 4^e circonscription du Bas-Rhin

Mars 2016



PRÉPARER LE MODÈLE SOCIAL DE DEMAIN

Chers amis,

Chacun en est conscient, notre pays, notre modèle social sont à bout de souffle et doivent impérativement évoluer. Ce constat, unanimement partagé, restera un simple constat si nous continuons à différer les prises de décision qui s'imposent notamment pour :

- faciliter l'accès au travail, nous affranchir de nombreux carcans réglementaires inutiles (imposés par une administration dont le seul pouvoir est désormais normatif !) ;
- faciliter la vie des entrepreneurs, ou encore, rétablir une concurrence saine dans les secteurs où son absence pénalise producteurs et consommateurs.

Pour ma part, je souhaite que 2016 ne soit pas une année sacrifiée sur l'autel de la campagne présidentielle, mais qu'elle serve à préparer efficacement une équipe qui sera opérationnelle dès sa prise de fonctions et dont les français auront validé les projets détaillés avant l'élection présidentielle.



Convaincre et renouer le lien de confiance avec les français exige qu'on détaille la méthode de travail, l'équipe avec laquelle on s'engage, ce qui constitue autant de garanties que ce qui a été promis sera réalisé, une fois les élections gagnées.

Travail, engagement et courage doivent servir de feuille de route aux élus qui, dès demain, permettront à notre pays de faire à nouveau la course en tête, car il en a tous les moyens.

Pour ma part, je demeure engagée à vos côtés dans la circonscription ou bien à Paris, pour que les valeurs auxquelles nous tenons tous s'inscrivent au cœur du projet d'alternance qui sera proposé aux français à la fin de l'année dans le cadre des primaires : liberté pour notre économie, force de l'État transformé, capacité pour chacun à trouver, en travaillant, sa place dans notre société.

Bonne lecture !

Sophie Rohfritsch.



ASSEMBLÉE
NATIONALE

Sommaire

EN DIRECT
DE LA CIRCONSCRIPTION

2

EN DIRECT
DE LA CIRCONSCRIPTION

3

EN DIRECT DE
L'ASSEMBLÉE
NATIONALE

4

EN DIRECT DE
L'ASSEMBLÉE
NATIONALE

5

les
IR
Républicains
MAJORITÉ ALSACIENNE

- Agir sur le terrain
- soutenir les initiatives locales
- Favoriser le débat



Pose de la première pierre de l'extension de l'entreprise Metzger-Muller
(voir article en dernière page)

VOEUX

Les cérémonies de vœux organisées dans les communes ont été l'occasion de mettre en valeur les projets portés par les équipes municipales et également les engagements des membres des nombreuses associations de la circonscription.

Pour moi les cérémonies de vœux du mois de janvier sont une façon enthousiasmante de commencer l'année !



↓ Vœux du conseil municipal de Holtzheim en costume traditionnel

↑ Cérémonie des vœux à Quatzenheim

↓ Cérémonie des vœux à Eckbolsheim



+ d'infos ? Cliquez ici



Sophie Rohfritsch
La Lettre de votre députée
Mars 2016



AVEC LES ENTREPRISES

↓ Opération «j'aime mon coiffeur» à Geispolsheim



↑ Cérémonie des vœux de la Chambre des Métiers d'Alsace, au Centre de Formation des Apprentis d'Eschau

■ **Les métiers de l'artisanat doivent être valorisés et développés. La qualification, gage de qualité, doit être maintenue !**

Ce n'est pas en imaginant une baisse de qualification (des artisans coiffeurs par exemple) que l'on développera l'emploi ! La formation des artisans est essentielle, comme elle l'est dans tous les secteurs. Admettre un abaissement du niveau de qualification ne résoudra en rien les problèmes importants que connaissent les artisans, pas plus qu'il ne permettra d'améliorer durablement l'emploi.

Il serait bien plus judicieux d'alléger les contraintes réglementaires qui pèsent sur les entreprises artisanales, ce qui leur permettrait d'embaucher plus facilement !

■ **L'entreprise familiale Lingenheld investit chaque année pour maintenir un outil de production très performant.**

Cet investissement lui permet une diversification impressionnante, assurant la couverture quasi complète de tous les métiers autour des travaux publics et de transformation des déchets spéciaux.

Cette Entreprise de Taille Intermédiaire (ETI) est réellement exemplaire. Les ETI, dont le potentiel de croissance est réel, doivent être la cible principale des politiques de développement économique des pouvoirs publics.





■ Production de viande en Europe

Je suis intervenue en séance le 22 janvier 2016 pour interpellier le Ministre de l'agriculture sur la nécessité d'affirmer et de défendre les grands principes régissant la production de viande en Europe dans le cadre de cette nouvelle ronde de négociations du TTIP – l'accord de libre-échange entre l'Union Européenne et les États-Unis – afin de préserver notre modèle d'élevage. J'ai cité à titre d'exemple le modèle alsacien, car nos producteurs se sont engagés depuis des années dans un élevage de qualité en réalisant des investissements lourds et en adhérant à la charte des bonnes pratiques et au cahier des charges mis en place et dénommé Bùrehof, qui impose que 70 % du fourrage consommé soit issu de la région.

■ Stop à la communication intempestive

Le 19 janvier 2016, j'ai demandé à la Ministre de l'écologie d'arrêter les opérations de communication, qui souffrent d'impréparation et négligent le fond. Les annonces intempestives, qu'il s'agisse des contrôles suivis de perquisitions qui ont eu lieu au sein de l'entreprise Renault ou de l'annonce du gel des augmentations des tarifs de l'électricité, ont déstabilisé les marchés financiers, ce qui a entraîné une chute des cours.



■ Refonte de la carte scolaire

En séance de questions au gouvernement, le 10 novembre 2015, j'ai dénoncé l'amateurisme du Gouvernement dans le domaine de l'enseignement après l'annonce sans concertation de la refonte de la carte scolaire.

Après la réforme des rythmes scolaires dans l'élémentaire, imposée sans aucune concertation aux acteurs de la communauté éducative, aux parents et aux communes – une réforme du collège dont l'unique ambition est de niveler par le bas les connaissances acquises par les collégiens avec la suppression des classes bilingues – la Ministre de l'Éducation Nationale a décidé, toujours sans concertation, la refonte de la carte scolaire.

■ Mission d'information sur l'offre automobile française

Il revenait à la Représentation nationale de mener une action de fond après les révélations concernant l'emploi, par le constructeur automobile Volkswagen, de techniques frauduleuses destinées à fausser les résultats des tests d'homologation. C'est ce que nous faisons dans le cadre d'une mission d'information, constituée le 20 octobre 2015, que j'ai l'honneur de présider. Il s'agit aussi d'aboutir à un panorama le plus objectif et le plus précis possible de l'offre automobile, dans ses aspects industriels, fiscaux, énergétiques et environnementaux. Nous consultons à cette fin un très large panel d'acteurs du secteur, sans nous limiter aux constructeurs, et entreprenons de nombreuses visites de sites industriels ou de recherche.



Propositions de lois

■ Les cadets de la défense

Je me suis associée à l'initiative de ma collègue Mme Marianne Dubois en cosignant sa proposition de loi visant à créer un programme de cadets de la défense, issue des travaux de la mission d'information sur le service national universel dont Mme Marianne Dubois et M. Joaquim Pueyo étaient les rapporteurs.



■ Mission d'évaluation et de contrôle sur les programmes d'investissements d'avenir (PIA) finançant la transition écologique

J'ai été nommée rapporteure dans cette mission dont les travaux doivent permettre d'identifier le périmètre des investissements d'avenir finançant effectivement la transition écologique, d'examiner les conditions de redéploiement des crédits et de rendre compte de l'utilisation des crédits par les opérateurs.



[+ d'infos ? Cliquez ici](#)



Mes principales interventions

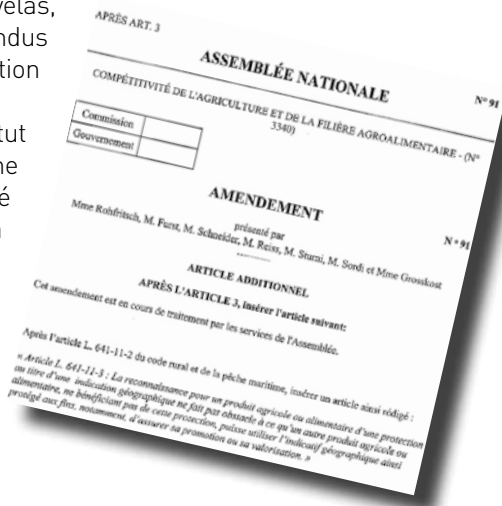
■ Dossier Knack d'Alsace

en Commission des Affaires Economiques, j'ai déposé un amendement afin de trouver une solution dans le dossier Knack d'Alsace.

Qu'un produit bénéficie de la protection d'une indication géographique protégée (IGP) empêche d'utiliser la dénomination géographique ainsi protégée pour un produit similaire.

Pour cette raison, les producteurs de la knack d'Alsace (voir zoom ci contre) ont récemment renoncé à demander l'IGP : l'obtenir aurait eu pour conséquence que d'autres produits de charcuterie, tel le cervelas, n'auraient pu être vendus sous la dénomination « Alsace ».

Le ministère et l'Institut national de l'origine et de la qualité ont admis que la définition de l'IGP devait être adaptée, la protection qu'elle procure étant maintenue.



➤ ➤ Zoom sur : l'entreprise Metzger

Pose de la première pierre de l'extension de l'entreprise Metzger-Muller.

La charcuterie Metzger-Muller, investit 5 millions d'euros pour étendre son site de production à Ittenheim. Parmi les produits phares de cette entreprise il y a bien entendu la knack d'Alsace, dont nous cherchons avec les artisans de l'agroalimentaire alsaciens à obtenir la protection géographique, tout en ne pénalisant pas les autres productions locales. Les discussions avec le ministère concerné sont denses, mais cette protection est essentielle notamment pour le développement à l'export des entreprises concernées, et particulièrement de celle de Monsieur Muller.



■ Lutte contre le gaspillage alimentaire

J'ai apporté ma contribution lors de l'examen de la proposition de loi relative à la lutte contre le gaspillage alimentaire en proposant que soit intégré dans ce texte la consigne à l'instar de ce qui se fait en Alsace, qui la pratique depuis longtemps pour la bière. Limitée aux contenants en verre, la consigne pourrait être élargie à tout contenant, car il y a aujourd'hui des méthodes qui permettent de les réutiliser.

■ Principe de substitution dans le cadre réglementaire national applicable aux produits chimiques

Lors de l'examen de cette proposition de loi, j'ai tenu à rappeler que si nous devons être très attentifs à la situation de l'industrie agroalimentaire dans notre pays, après la crise de confiance à la suite de l'affaire de la viande de cheval et de l'avis de l'OMS sur la viande et les produits de charcuterie, nous devons veiller à ne pas l'aggraver en imposant, malgré les dispositions législatives et réglementaires qui existent déjà pour protéger nos concitoyens, des indications qui instilleront un doute supplémentaire.

RESTONS
EN
CONTACT

www.sophie-rohfritsch.fr

www.facebook.com/sophie.rohfritsch

les
IR
Républicains
MAJORITÉ ALSACIENNE

ASSEMBLÉE
NATIONALE

■ Permanence parlementaire en circonscription

✉ 7, rue du Château 67380 Lingolsheim

☎ Tél. : 03 88 10 31 40

☎ Fax : 03 88 10 31 44

@ Nicole Matter
nmatter@lingolsheim.fr

Olivier Eckert
oeckert@lingolsheim.fr

📅 Les permanences parlementaires se tiennent tous les premiers jeudis du mois.

■ Permanence parlementaire à Paris

✉ 126, rue de l'Université 75355 Paris 07 SP - Assemblée Nationale -

☎ Tél. : 01 40 63 72 14

☎ Fax : 01 40 63 78 52

@ Mariella Ceriani
srohfrisch@assemblee-nationale.fr

+ d'infos ? Cliquez ici

Sophie Rohfritsch
La Lettre de votre députée

Mars 2016